

Que cette translation eut lieu après le commencement du neuvième et avant la fin du dixième siècle ;

Que c'est durant cette période et avant l'arrivée des Croisés, que l'église fut reconstruite.

La seule objection que l'on puisse faire au témoignage des deux historiens arabes de la Palestine, que je viens de citer, c'est que le tombeau de sainte Anne, qu'ils disent exister dans son église, se voit aujourd'hui dans l'église de l'Assomption de Marie, avec celui de saint Joachim. La difficulté n'est qu'apparente. Ces tombeaux qui se trouvaient déjà depuis neuf siècles dans la vallée de Josaphat (1), au moment de leur translation, y ont été évidemment rapportés par les Chrétiens, lorsque l'église de Sainte-Anne, livrée aux mains des Turcs, n'offrit plus que le spectacle de la profanation la plus lamentable. Il est certain qu'il ne s'y trouvaient plus à la fin du quinzième siècle.

Quant à leur présence dans notre sanctuaire, avant et pendant les Croisades, et au moins deux siècles après, il est impossible de la nier, sans nier toute certitude historique.—(*Bulletin de l'œuvre de St Augustin.*)

(1) Il est incontestable que les tombeaux de Sainte Anne et de saint Joachim ne furent point, à l'origine, placés près de leur demeure. C'était une loi inviolable, chez les Romains comme chez les Juifs, que l'on n'enterrât pas les morts dans l'intérieur des villes. *In civitate ne sepelito neve urito*. Les deux saints Patriarches durent donc être ensevelis, selon l'usage, dans la tombe de leur famille ; et, en effet, la tradition de Jérusalem nous apprend qu'ils furent enterrés dans la vallée de Josaphat.